

Ajaccio, le 19 mai 2025

Signature du Projet Partenarial d'Aménagement (PPA) de l'avenue Noël-Franchini

Dans le cadre de sa stratégie d'aménagement global, la Ville d'Ajaccio poursuit sa dynamique de transformation urbaine en s'attaquant aux points névralgiques qui constituent l'entrée de ville.

À ce titre, l'avenue Noël-Franchini, axe stratégique de l'agglomération, fait aujourd'hui l'objet d'un Projet Partenarial d'Aménagement (PPA) de préfiguration, signé ce jour, lundi 19 mai 2025, par la Ville d'Ajaccio, la Communauté d'Agglomération du Pays Ajaccien (CAPA), la Collectivité de Corse (CdC) et l'État.

L'entrée de ville au cœur du projet urbain

Conformément aux orientations du programme national Action Cœur de Ville, la Ville d'Ajaccio inscrit les entrées de ville comme des leviers majeurs de revitalisation urbaine. L'avenue Noël-Franchini s'inscrit pleinement dans cette logique, aux côtés d'autres secteurs structurants tels que le Pont de la Confinia, à Mezzavia, ou encore l'axe Ricanto – Saint-Joseph – Gare ferroviaire.

Un secteur vulnérable et stratégique

Les inondations de 2020 ont rappelé la vulnérabilité du secteur Franchini face aux aléas climatiques. Ce territoire, saturé, enclavé, largement imperméabilisé, nécessite une intervention d'ampleur. "L'Atelier des Territoires" a permis de co-construire une vision partagée, aujourd'hui traduite dans ce Projet Partenariale d'Aménagement de préfiguration, qui en constitue le socle opérationnel.

Un projet structurant pour un changement profond

Le Projet Partenarial d'Aménagement Noël-Franchini est un outil d'aménagement global qui vise à :

- Renaturer l'avenue : désimperméabilisation, gestion des eaux pluviales, trame verte ;
- Renforcer la sécurité hydraulique : bassins de rétention, anticipation des effets de la future pénétrante Hôpital-Bodiccione ;
- Déployer des mobilités douces : trottoirs élargis, pistes cyclables, connexions inter-quartiers ;
- Améliorer l'habitat existant : réhabilitation, accompagnement des copropriétés dégradées ;
- Revaloriser les centralités économiques : attractivité commerciale, qualité de vie.

Ce contrat permettra d'élaborer une programmation cohérente, une gouvernance structurée et une maquette financière partagée.

Une cohérence avec le projet urbain et le Programme local de l'Habitat de la CAPA

Le PPA s'inscrit dans la dynamique du projet urbain "Ajaccio 2030" et du Programme Local de l'Habitat (PLH3), voté à l'échelle intercommunale.

Ce document stratégique prévoit pour Ajaccio la production de logements sociaux pour faire face à près de 2 900 demandes en attente. Il insiste sur :

- La production de logements de petite surface (T1/T2) ;
- L'accueil de publics ciblés : jeunes actifs, étudiants, familles monoparentales, seniors autonomes ;
- La mixité sociale et générationnelle dans tous les quartiers.

Un éclairage nécessaire sur le projet Adoma

Le dossier de la réhabilitation du bâtiment de l'ancienne Chambre d'agriculture, arrivé aujourd'hui à la fin de son instruction, mérite d'être éclairci dans sa forme définitive.

Il a en effet connu plusieurs phases de travail, de faisabilité et d'ajustement :

- En 2017, la Ville d'Ajaccio souhaite initialement produire du logement social sur l'ancien site de la Chambre d'agriculture, en réponse à une urgence sociale locale.
- Faute de bailleur social en capacité d'assurer l'équilibre économique du projet, l'hypothèse d'une pension de famille est explorée à titre transitoire.
- Présentée en Conseil municipal comme une préfiguration, cette piste n'a jamais été validée comme définitive.
- En 2024, une opportunité foncière apparaît avec la disponibilité d'un autre bâtiment, situé à proximité de l'ancien site de la Chambre d'agriculture, permettant de mutualiser les coûts et d'accroître le volume d'appartements sociaux.

La Ville et Adoma abandonnent alors l'hypothèse de pension de famille au profit d'un projet de résidence sociale à taille humaine, répartie sur deux bâtiments, à destination :

- **des jeunes actifs,**
- **des étudiants,**
- **des seniors autonomes,**
- **des familles monoparentales.**



AJACCIO
CITÀ D'AJACCIU



CONTACT PRESSE
DIRECTION DE LA COMMUNICATION
VILLE D'AJACCIO

Stéphanie FABY - Attachée de presse
Téléphone : **06 69 15 75 17**
email : **s.faby@ville-ajaccio.fr**

